



Direction Régionale de l'Agriculture de  
l'Alimentation et de la Forêt de Normandie

CAEN, le 03 mai 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

### **Lancement des Trophées de l'agro-écologie**

—

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance la troisième édition des Trophées de l'agro-écologie, en partenariat avec le Crédit Agricole. Ils distinguent des démarches innovantes, individuelles ou collectives, exemplaires d'une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement et des hommes qui la font vivre.

L'évaluation de ces démarches se fera au regard de la triple performance : économique, environnementale et sociale. Les démarches agro-écologiques récompensées seront autant de témoins réussis d'une agriculture productive et compétitive s'appuyant sur les services rendus par la nature.

Ces Trophées mettront à l'honneur les démarches de groupe avec le Grand prix de la démarche collective, qui souligne la priorité donnée à l'action collective d'agricultrices et d'agriculteurs engagés dans l'agro-écologie. Le Prix de l'innovation sera, quant à lui, décerné à la démarche individuelle d'un exploitant très innovant dans ses pratiques agro-écologiques.

Le concours se déroule en deux phases de sélection, avec un jury régional puis un jury national. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Normandie à l'adresse suivante :

<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/TROPHEES-DE-L-AGRO-ECOLOGIE>

Les dossiers de candidature doivent être renvoyés à la DRAAF au plus tard le 30 juin 2018.

Contact presse : DRAAF-Hélène Malvache - 02 31 24 97 46 – [helene.malvache@agriculture.gouv.fr](mailto:helene.malvache@agriculture.gouv.fr)